

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-  
Moselle

Arrondissement  
de Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et  
Rural Pays du  
Lunevillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé :  
29

Nombre vote :26

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt et un, les douze octobres à vingt heures, les Membres du Comité de pôle, se sont réunis au 11 avenue de la Libération salle n°2 sur la convocation de M. le Président, adressée le 07/10/2021 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présidence :** Philippe DANIEL, Président.

#### **Etaient présents :**

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Christian GEX, Francine GARNIER, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Pascal PLUMET, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER

**Mandat de procuration :** Jonathan KURKIENCY par Linda KWIECIEN, Thierry MERCIER par Maurice HERIAT, Bruno MINUTIELLO par Gérard RITZ

**EXCUSES :** Fabrice BOYER, Catherine PAILLARD, Laure VOURION, Murielle GRIFFOUL remplacée par Francine GARNIER

**Voix consultatives :** Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient présents

**Secrétaire de séance :** Madame Rose-Marie FALQUE

### **Délibération 2021 048**

#### **Administration Générale : Projets « de relance » du PTRTE pour l'année 2022**

##### *Projets en annexe*

Le Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique a été signé le 29 juin 2021 et a fait l'objet d'une délibération n°2021\_032 le 23 juin 2021 pour valider la volonté de s'engager dans ce contrat.

Le pacte territorial se veut un outil de la relance durable dans deux temporalités :

- Immédiate pour la relance post crise COVID-19 ;
- Comme un moyen de se projeter à plus long terme pour le développement, la modernisation, la numérisation et la transition écologique et énergétique des territoires.

Le président propose d'intégrer dans les annexes de ce PTRTE des projets structurants pour le territoire par Communauté de Communes. Ces projets se doivent d'être innovants, prêts à démarrer en 2022 et ayant un impact sur un bassin de vie. Ils doivent se démarquer par leur exemplarité et leur répliquabilité.

Les propositions sont :

CC Territoire de Lunéville à Baccarat

Construction d'un groupe scolaire (regroupement scolaire) – Commune de BENAMENIL

Réhabilitation de l'église Saint Jacques – Commune de Lunéville

Ouverture d'un multiservices (opération 1000 cafés) – Commune de FONTENOY LA JOUTE

CC Sanon

Création d'une résidence intergénérationnelle – Commune de COURBESSEAUX  
Création d'un groupe scolaire (27 communes) – Commune d'EINVILLE AU JARD  
Réhabilitation d'un restaurant – Commune d'EINVILLE AU JARD

CC Vezouze en Piémont

Création d'un centre de la Mémoire et de la déportation – Commune de PEXONNE  
Centrale de photovoltaïque au sol à TANCONVILLE – Société de Travaux de la VEZOUZE  
Création d'une unité de production d'hydrogène à DOMJEVIN – Société de Travaux de la VEZOUZE

CC Meurthe, Mortagne, Moselle

Création d'une maison de la Mémoire et du Répit à BLAINVILLE SUR L'EAU – SSIAD les 3 rivières  
Création d'un commerce multiservices (opération 1000 cafés) – Commune d'EINVAUX  
Extension et rénovation d'un multi accueil d'enfants à BLAINVILLE sur L'EAU – CC3M

Sur présentation du Président, vu son rapport, et après avis du bureau de pôle, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition d'intégration des projets pour l'année 2022
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires et afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Le président, Philippe DANIEL

